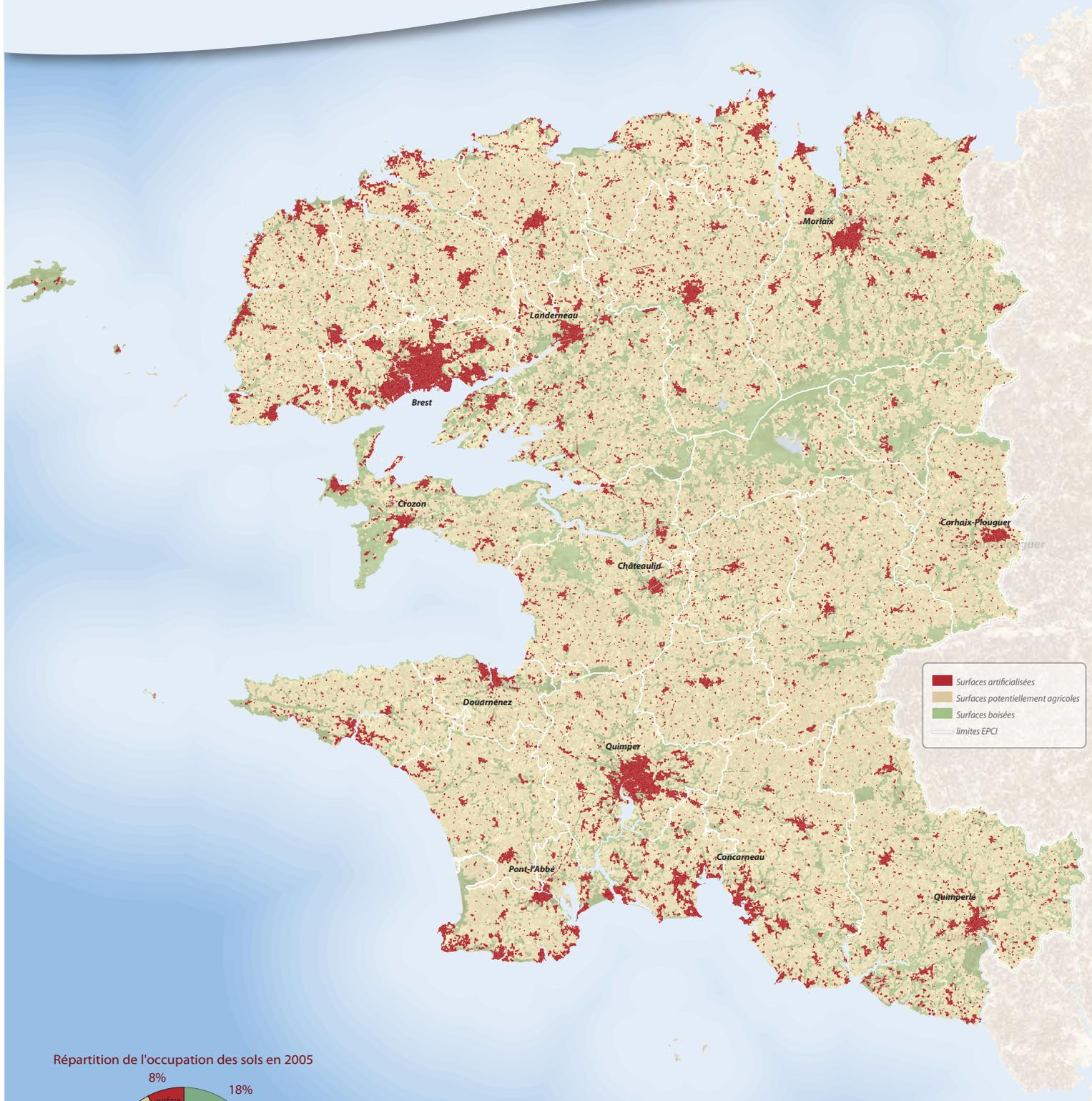
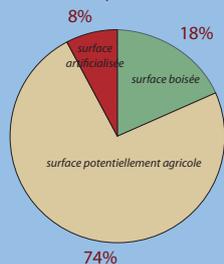


L'occupation des sols dans le Finistère en 2005



Répartition de l'occupation des sols en 2005



Note méthodologique : L'occupation des sols dans le Finistère a été obtenue à partir de l'interprétation d'images satellitaires Landsat de 1984 et 2005 d'une résolution de 30x30m complétée par des photos aériennes, l'orthophotoplan de l'IGN et des points de contrôle relevés sur le terrain. Les classifications de l'occupation des sols comprennent quatre postes de légendes : surfaces en eau, surfaces potentiellement agricoles (cultures, prairies...), surfaces artificialisées et surfaces boisées.

Les surfaces artificialisées identifiées par l'étude COSTEL correspondent aux surfaces "minérales", c'est-à-dire aux surfaces bâties et infrastructures associées. Les routes et voies ferrées principales n'ont pas été prises en compte. Les surfaces potentiellement agricoles ne sont pas équivalentes à la Surface Agricole Utile (SAU) qui représente moins de 60% dans le Finistère.

